

Réunion des Délégués du Personnel

Etablissement d'Aubevoye

**Compte rendu de la réunion
du mardi 6 Mars 2018**

QUESTIONS DES ELUS SUD

65070 / 03.18 / 1 Correspondant bâtiment

Lors de la réunion DP de février la direction nous a promis d'envoyer la liste des correspondants de chaque bâtiment sur le CTA ; nous le l'avons pas reçu dans le dernier CR.

Les délégués SUD demandent :

La liste des correspondants de chaque bâtiment sur le CTA

Réponse : Liste communiquée en séance

65070 / 03.18 / 2 Correspondant QVT

Nous n'avons pas la liste des correspondants QVT pour chaque bâtiment.

Les délégués SUD demandent : _____

La liste des correspondants QVT sur le CTA

Réponse : Il existe des correspondants bâtiments (voir liste ci-dessus).

65070 / 03.18 / 3 Imprimante HP

L'imprimante HP du Local SUD ne fonctionne plus en réseau depuis des semaines :

Un diagnostic a été effectué par un technicien sur la ligne et sur la prise réseau.

Tout cela fonctionne. Pour lui, la conclusion amène à un dysfonctionnement propre à la carte réseau de l'imprimante.

On nous a demandé de refaire un 11000 pour escalader le dossier vers un technicien HP dont nous n'avons eu aucun retour.

Nous précisons que le premier appel suite au dysfonctionnement date du lundi 15 janvier 2018 !

Cette situation devient une entrave au bon fonctionnement du syndicat SUD.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Devant la lenteur du prestataire quelle action doit être faite ?

Que la direction fasse une action auprès de HP pour régler cette situation inadmissible

Réponse : Nous avons remonté le problème qui concerne plusieurs imprimantes du CTA. Il est en cours de résolution.

65070 / 03.18 / 4 Portail HV

Les délégués du personnel SUD demandent :

Est-il possible de bénéficier d'une journée de compensation avec un compteur négatif ?

Faut-il avoir un solde positif pour bénéficier d'une journée de compensation ?

Quel doit être la valeur minimale du compteur pour bénéficier d'une journée de compensation ?

Quels sont les prérequis pour prendre une compensation période variabilité (0900) ?



Réponses :

1/ Non

2/ Oui

3/ 7h21

4/ Avoir un solde positif au moins à hauteur de 7h21

65070 / 03.18 / 5 Accident avec un véhicule pool

65070 / 02.18 / 10 Accident avec un véhicule pool

Réponse : « Nos véhicules rentrent dans le cadre de la Garantie Contractuelle Constructeur.

En cas de panne immobilisante (autre que sinistre ou crevaison) il faut appeler Renault Assistance et suivre les directives.

Nos véhicules bénéficient des mêmes conditions de garantie que ceux des particuliers.

Toutes les informations utiles figurent sur le « Ticket de Départ » remis au collaborateur lors de la prise du véhicule (voir PJ).

Les élus SUD ont constaté que ce ticket de départ n'est pas en possession du salarié lors de son départ, celui-ci reste en possession du pool, au contraire de VSF et TCR.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Que le ticket de départ soit restitué au salarié avant son départ.

Quelle sont les garanties fournies par Renault Assistance pour le retour du salarié à son domicile ou son lieu de travail ?

Réponse :

Depuis le 06/03/18 le « Ticket de Départ » est systématiquement remis au collaborateur avec les clés et documents du véhicule

En cas de panne ou sinistre immobilisant, il faut appeler Renault Assistance (N° tél sur ticket de départ).

A ce stade, seul Renault Assistance est en mesure de prendre la décision sur le classement de l'incident (garantie ou pas).

Si la panne rentre dans le cadre de la garantie contractuelle constructeur, Renault Assistance met en place le processus le mieux adapté à la situation. Exemple : dépannage sur place possible, remorquage, nuit d'hôtel, mise à disposition d'un véhicule de location, billet de train/avion afin de poursuivre le voyage...

En cas de panne immobilisante ne rentrant pas dans le cadre de la garantie (sinistre, crévaison...) il faut également appeler Renault Assistance. Cependant, les frais de dépannage/remorquage doivent être avancés par le collaborateur et remboursés par note de frais (voir informations sur ticket de départ : « En cas de panne, sinistre, vol »).

65070 / 03.18 / 6 Restauration rapide

Une enquête a été effectuée en 2017 sur le besoin éventuel, d'une restauration rapide.

Votre réponse 65070 / 01.18 / 6 :

Le besoin d'une restauration rapide sur le site est avéré et nous souhaitons arriver à mettre en place ce concept.

Nous prenons acte mais cette réponse n'est pas suffisante.

Réponse : L'enquête confirme un besoin de restauration rapide et permet d'avoir des éléments qualitatifs sur le contenu de la prestation attendue.



Les délégués du personnel SUD demandent :

Une présentation exhaustive de cette enquête, comme évoqué par Mme Oubella en réunion.

Réponse : Présentation faite en séance.

65070 / 03.18 / 7 Transport Gare/CTA

Régulièrement les élus SUD ont abordés le sujet du transport entre la gare d'Aubevoye et le CTA.

Récemment la direction a annoncé que la discussions avec la CCEMS (Communauté de Communes Eure Madrie Seine) était entamée et que la CCEMS prenait ce sujet en compte. Une enquête interne a eu lieu auprès des salariés, cette enquête se terminant le 2 mars.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Dans quel délai le retour sur cette enquête sera fait auprès des salariés ?

Réponse : Délai : le 2 mars, c'est indiqué dans le flash info

65070 / 03.18 / 8 Réseau SFR et autres réseaux de téléphones mobiles

Plusieurs salariés nous ont contactés pour nous informer que leurs téléphones de travail « SFR », style GSM, n'ont plus de réseau.

De même pour les téléphones personnels ayant un réseau SFR, Bouygues Telecom, Orange...

Les délégués du personnel SUD demandent :

Ce que compte faire la direction pour résoudre ces problèmes de réseaux, qui isolent les salariés qui circulent sur le site ?

Réponse : Le problème est bien remonté à D.I.R. Nous constatons une amélioration mais qui reste fluctuante.

QUESTIONS DES ELUS CFE-CGC

65070 / 03.18 / 9 QVT

Suite à réponse du 02.18/1 :

- Pouvez-vous nous fournir la liste des correspondants bâtiments comme indiqué oralement lors de la réunion de février ?

Réponse : Liste donnée en séance.

65070 / 03.18 / 10 QVT G10

Une nouvelle étude sur la réimplantation des bureaux est en cours au CTA et a été présentée en CHSCT. Le bâtiment G10 serait pilote sur cette nouvelle réimplantation

Celle-ci implique donc des bureaux de tailles différentes et des espaces de rangements différents à ceux actuels

- Les salariés travaillant au bâtiment G10 ont-ils été informés ou consultés sur leurs besoins en espace de mobilier, en volume de stockage, en connectique, en confort acoustique et thermique, pour pouvoir exercer leurs métiers dans les meilleures conditions ?
- Quels sont les plannings et organisations prévus pour ces travaux et bouleversements d'implantation au G10 vis-à-vis des salariés qui devront continuer à travailler ?
- Le correspondant QVT du secteur est-il intégré au projet ?

Réponse : Sujet présenté en CHSCT le 22/02



65070 / 03.18 / 11 Intéressement

Nous avons reçu une information par mail et sms sur le placement de l'intéressement Financier (entreprise). Apparemment il suffit de se connecter sur Personeo pour cet intéressement à l'inverse du premier avec des codes spécifiques

- Pourquoi y a-t-il une différence de mode de fonctionnement entre les deux intéressements pour effectuer son choix de placement, au risque de provoquer une confusion dans l'esprit des salariés ?

Réponse : Les accords qui prévoient 2 modes d'intéressement dans les entreprises ne sont pas fréquents. Lorsqu'ils existent, les entreprises choisissent à une forte majorité un choix unique pour l'année sur les deux intéressements. Ce choix unique permet de passer par Personeo. Renault a préféré laisser la possibilité de deux choix différents aux salariés

- **L'interrogation via Personeo ne peut être réalisé qu'avec le montant individuel du salarié connu. Le mode de paiement (parfois jusqu'à 4 par an) et la connaissance du montant individuel à verser (systématiquement au début du mois où il va être payé) ne permettent pas d'interroger le salarié dans les délais imposés. Pour passer par Personeo, il faudrait reculer la date de paiement d'un mois.**

65070 / 03.18 / 12 Informatique du CTA

Depuis plus de 2 semaines, le CTA rencontre de gros problèmes informatiques sur les adresses IP notamment , entre les imprimantes inutilisables à certains moments, les pc métiers inutilisables sur le réseau, ou pire des problèmes d'accès réseau pour les pc de mesures dans les bancs d'essais qui empêchent de réaliser des essais ou provoquent la perte d'essais en cours

- Quel est l'origine de ce problème ? par qui est-il géré ?
- Quand sera-t-il définitivement résolu ?

Réponse : en cours de documentation

65070 / 03.18 / 13 Absentéisme

Suite à l'annonce de l'intéressement établissement Guyancourt (TCR+CTA) :

- La direction peut-elle préciser les origines du résultat de l'indicateur Absentéisme ?
- Quelle est la part d'absentéisme au CTA ? Quels sont les motifs d'absentéisme au CTA ?

Réponse : Le présentéisme s'est globalement dégradé sur les 4 établissements sur le dernier semestre. Nous ne disposons pas de données spécifiques au CTA.

65070 / 03.18 / 14 Workpackages 2018

Suite à la présentation en CE de workpackages pour 2018

- Quels sont les workpackages prévus sur le CTA ?
- Quels services du CTA sont concernés par ces workpackages ?

Réponse : Cette question ne relève pas de cette instance. Il n'y a pas eu de présentation de workpackages en CE.

65070 / 03.18 / 15 Restauration rapide CTA

Suite à la réponse du 02.18/2 :

- Pouvez-vous nous présenter le résultat de l'enquête pour la restauration rapide qui a été effectué auprès des salariés du CTA ?

Réponse : Présentation faite en séance.

